

Collège de Godinne-Burnot

Site de Godinne

Godinne, le 04 septembre 2019

Madame, Monsieur,

Chers Parents,

D'ici une quinzaine de jours, votre fils/fille partira en « Classes de découverte » à Chevetogne. Ci-après vous trouverez les dernières recommandations quant aux bagages et matériel nécessaire pour que ce séjour se déroule dans les meilleures conditions. Nous vous rappelons que l'objectif premier de ces journées extra-muros est de permettre à tous les élèves de 1e et de 2e de mieux se connaître. A cette fin, des activités tant sportives que ludiques et culturelles mélangeront les groupes-classes. Des professeurs donnant cours en 1ère et/ou 2ème année seront également présents sur place et encadreront les sorties, ainsi que les animations proposées.

En ce qui concerne les trajets aller et retour, ceux-ci s'effectueront en car. Pour le lundi 16/09, tous les élèves, tant internes qu'externes, sont attendus à l'école pour 08 heures 20 dans les rangs comme d'habitude. Le repas de midi de ce premier jour sera prévu pour vos enfants. Pour le retour, notre car arrivera le mercredi à Godinne vers 14h45.

Afin de pouvoir mener à bien cette activité, nous vous saurons gré de compléter le formulaire d'autorisation que votre enfant a reçu de son titulaire. Pour des raisons pratiques, nous avons également besoin de connaître le nom et les coordonnées de votre médecin traitant, que vous pouvez indiquer sur ce formulaire. Ces informations ne seront utilisées que par un médecin en cas d'urgence médicale.

Enfin, nous sommes en mesure de vous communiquer le coût total de ces activités à Chevetogne (transport compris) : il s'élèvera à environ 95 euros. L'activité sera répercutée dans la facture trimestrielle que vous recevrez dans le courant du mois de décembre.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante : mariechristine.fayt@godinne-burnot.be.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

L'équipe pédagogique

Godinne Burnot

Collège de Godinne-Burnot

Site de Godinne

Quelques points importants pour les classes de découverte :

- 1. Le départ aura lieu du Collège le lundi 16 septembre à 09 heures 15 mais l'heure de rendez-vous est fixée à 8h20 dans la cour. Le retour est prévu le mercredi 18 septembre vers 14 h45.
- 2. Si vous désirez vous assurer de la bonne arrivée des enfants au Domaine de Chevetogne, veuillez téléphoner **exclusivement** au collège le 18/09 en fin de matinée (entre 11 h 30 et 12 h).
- 3. En cas de problème éventuel durant le séjour, veuillez contacter le collège au 082/610.400 durant les heures ouvrables. En dehors de ces heures, *et uniquement en cas d'urgence*, vous pouvez contacter le Domaine au 083/68.72.11.
- 4. Nous vous rappelons que chaque enfant doit être en possession de sa <u>carte d'identité</u> et de sa <u>carte ISI plus</u>.
- 5. Conformément au règlement, il ne sera toléré aucun GSM, i-Pod, tablette,... en dehors des moments calmes en chambre.
- 6. En accord avec la Direction, l'élève qui perturbera la vie du groupe et/ou ne respectera pas les règles sera immédiatement reconduit au collège.
- 7. Tous les repas et collations sont prévus sur place.
- 8. Afin de ne rien oublier dans les bagages, merci de tenir compte de la liste ci-dessous :

Un séjour découverte n'est pas un défilé de mode! Il convient donc de prévoir des vêtements en suffisance que les jeunes peuvent salir sans crainte et dans lesquels ils se sentent à l'aise.

- Documents importants : carte d'identité et carte ISI plus
- Médicaments éventuels, prescrits par le médecin traitant
- Oreiller et taie d'oreiller, sac de couchage, drap housse ou 1 drap de lit
- Vêtements de sport : short, t-shirt, jogging, baskets
- Vêtements de pluie : anorak/k-way, chaussures de marche, bottes en caoutchouc
- Autres vêtements : sous-vêtements, chaussettes (en suffisance), mouchoirs
 - pulls
 - pantalons, shorts (pas de jupes!)
 - pantoufles et chaussures d'intérieur, pyjama
- Nécessaire de toilette, serviettes + gant
- Un sac pour le linge souillé
- Une lampe de poche
- Une gourde
- Argent de poche sous la responsabilité des élèves
- Matériel scolaire : plumier, un bloc de feuilles et mon carnet de bord « Chevetogne »
- Pour les temps libres : livres ou jeux de société (de voyage)

A proscrire: Objets de valeur, bijoux, somme d'argent importante